A l'eau, la Risle

Lettre d'information du S.I.B.V.R. Édition 2015—numéro 2

Le Mot du Président...

Le Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Risle vient d'éditer le numéro 2 de « A l'eau, la Risle », et j'ai le plaisir de le partager avec vous.

Actuellement, deux projets de territoire occupent le Syndicat.
Premièrement, la restauration de la continuité écologique sur la commune de Pont-Audemer. Nous espérons tous, que les travaux puissent démarrer rapidement... D'ailleurs, nous aurons à coeur de partager, échanger avec vous dans une prochaine gazette sur le déroulement de ce projet ambitieux, en faveur des milieux aquatiques et de la biodiversité à travers la remontée des migrateurs de notre chère Risle.
Deuxièmement, le P.P.R.E., outil indispensable sur la gestion, la restauration de nos rivières à l'échelle de notre territoire. Cela permettra de planifier des actions de restauration et d'entretien dans le temps.

Fin 2014 a été marqué par le départ de notre technicienne de rivière, Melle Lucie PETITPRETRE vers de nouvelles aventures dans sa région d'adoption. Nous lui souhaitons à elle, de garder sa bonne humeur et sa simplicité. Merci et bonne continuation.

Mais le Syndicat ne vous laisse pas tomber : M Thomas DUPUIS , recruté pour la mise en place du P.P.R.E a accepté de reprendre les « rênes » de la Risle et de nous accompagner dans cette aventure qui continue....

Bonne lecture à tous,

Avec mes sentiments amicaux et dévoués.

Francis Gruel

SOMMAIRE

Pour ce deuxième numéro de « A l'eau, la Risle », nous aborderons de manière simple, claire mais concrète des thèmes liés à la rivière et au plan que mène le S.I.B.V.R :

- *L'état d'avancement du Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (P.P.R.E) de la basse vallée de la Risle p2,*
- *L'aulne glutineux touché par une mystérieuse maladie p3,*
- *Un dossier « plante exotique envahissante » p4-5,*
- *Et le fameux « Inf'Eau pratique » et le « Et si on s'amusait? ».... p6,*

La gazette est un lien privilégié que nous tentons de tisser avec vous, riverains de la Risle et de ses affluents afin de vous apporter une aide précieuse et des conseils personnalisés.

La Risle vue du ciel, à Saint-Philbert-sur-Risle

S.I.B.V.R., Mairie
27 290 Saint-Philbert-sur-Risle
Tél : 09.66.40.18.09
Fax : 02.32.57.07.59
Courriel : sibvr@orange.fr

Conception & réalisation S.I.B.V.R.
Rédaction : Thomas DUPUIS, Lucie PETITPRETRE
Tirage : 1 500 exemplaires sur papier recyclé
Impression : Offset Information à St Etienne l'Allier

avec la participation financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Le P.P.R.E. : Où en sommes nous ?

Rappel de la méthode

Phase 1 : Investigations de terrain, état des lieux et diagnostic

Phase 2 : Définition des enjeux et des objectifs, Propositions d'actions d'aménagements, de restauration et d'entretien, Programmation sur 5 ans

Phase 3 : Animation, Réalisation des travaux

Abreuvoir au fil de l'eau non conforme

P.P.R.E. : Le Point

La phase de terrain est maintenant terminée. Elle s'est déroulée du mois de juin au mois de septembre. Sur les 110 km prévus, nous en avons en réalité parcouru 170. En effet, de nombreux bras dérivés, fossés ou canaux n'étaient pas répertoriés sur nos cartes. Nous finalisons la phase 1 avec la rédaction du rapport, l'élaboration d'un atlas cartographique et d'un recueil des ouvrages hydrauliques sur notre territoire.

D'ici mars 2015, nous entamerons la phase 2 qui consiste à proposer des actions en faveur des milieux aquatiques en fonction des enjeux et des perturbations constatées puis à prioriser ces actions dans le temps et à les chiffrer.

Ripisylve malade et déséquilibrée

Retour sur l'investigation...

Au cours de nos prospections, nous avons relevé de nombreux paramètres sur le lit mineur, la berge, la ripisylve, le lit majeur, les zones humides et bien sûr, les perturbations actuelles....

Il s'avère qu'aux abords de la Risle et de ses affluents, de nombreuses perturbations ont été identifiées : cloisonnement transversal et longitudinal, piétinement des berges, absence de ripisylve, ripisylve non entretenue, protections de berges hétéroclites et inadaptées, présence d'espèces exotiques envahissantes, présence de rejets douteux et beaucoup trop de déchets. Elles sont diversifiées et réparties de manière éparse sur le territoire du S.I.B.V.R. Toutefois, en parallèle de ces perturbations, des secteurs à fort potentiel écologique ont été observés ainsi que la découverte d'un nouveau site d'écrevisses à pieds blancs.

La rivière est un milieu vivant. Le programme d'action qui découlera du diagnostic aura la mission de rectifier, d'améliorer et de restaurer l'état actuel de nos rivières afin de reconquérir le bon état écologique c'est-à-dire de recouvrer des milieux aquatiques fonctionnels pour les animaux et la végétation les colonisant. Un milieu aquatique est fonctionnel lorsqu'il est de bonne qualité hydromorphologique et biologique.

Le saviez-vous?

L'hydromorphologie c'est l'ensemble des caractéristiques physiques et hydrologiques (pente, faciès, substrat, largeur, débit...) propres à la rivière qui la façonnent et lui confèrent la diversité et la qualité des habitats aquatiques. De ce fait, elle conditionne par extension la biologie composée des insectes aquatiques, des poissons, des herbiers aquatiques...

Berge piétinée et ripisylve absente

Les interventions à venir...

Ce programme pluriannuel s'articulera autour de 3 volets :

- L'entretien (nettoyage de la rivière, l'entretien de la ripisylve...),
- La restauration légère (plantation de ripisylve, lutte contre le piétinement bovin, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, aménagement de berges en technique végétale...),
- La restauration lourde (réhabilitation de zone humide, restaurer la continuité écologique...),

Nous aurons tout le plaisir de revenir vers vous pour vous détailler l'état des lieux, le programme d'actions ainsi que de vous apporter des conseils pratiques sur les milieux aquatiques.

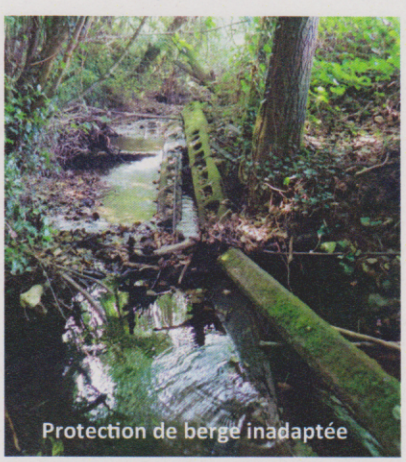

Protection de berge inadaptée

ALERTE AU PHYTOPHTORA ALNI !

MAIS QUEL EST DONC CE MAL QUI TUE LES AULNES BORDANT LA RISLE ?

Au cours de la phase de diagnostic du P.P.R.E., nous avons pu constater que plus de la moitié des aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*) bordant la Risle est contaminée par un parasite. Il s'agit d'un micro-organisme filamenteux proche des champignons appelé *Phytophtora alni*. Il possède un fort impact sur l'écologie des cours d'eau car le rôle de l'aulne au sein de la ripisylve est très important et qu'il est l'espèce d'arbre la plus abondante au bord de la Risle. Son rôle dans la ripisylve est de :

- maintenir les berges et de participer à la limitation des phénomènes d'érosion,
- lutter contre le réchauffement des eaux grâce à l'ombre de son feuillage,
- participer à la biodiversité du paysage,
- jouer un rôle dans l'auto-épuration des eaux en fixant les polluants,
- diversifier les habitats aquatiques en créant, par exemple, des caches pour les poissons,

La maladie s'est répandue partout en 30 ans et aucune ripisylve n'est à l'abri de l'apparition de ce parasite.

Infection des aulnes de gauche à droite

COMMENT LE PARASITE AGIT-IL ?

Phytophtora alni est présent dans le sol et dans l'eau. Cependant, l'infection par voie d'eau semble la plus importante. Ainsi, le *Phytophtora* se dissémine grâce aux rivières de l'amont vers l'aval. Il peut également être transporté par des engins de travaux forestiers ou agricoles, la faune ou l'homme (chaussures), ou par le bois contaminé.

En milieu naturel, il infecte les arbres par pénétration dans les racines, la base du tronc ou encore des blessures au niveau de l'écorce. Plus l'aulne est jeune au moment de l'infection et plus vite il va dépérir et mourir.

INFECTION PAR LE SOL ET L'EAU

COMMENT RECONNAITRE UN AULNE INFECTE ?

Tâches couleur de rouille et coulure noirâtre dues au Phytopthora

La maladie peut être reconnue si les symptômes suivants apparaissent :

- la cime de l'arbre commence à se décharner,
- les feuilles deviennent plus petites et de couleur jaunâtre,
- des tâches couleur de rouille et/ou noirâtres apparaissent à la base du tronc. Elles peuvent être accompagnées de coulures ressemblant à du goudron fondu ou du charbon.

QUE FAIRE POUR EVITER LA PROPAGATION DE LA MALADIE?

Les déchets végétaux, le sol et l'eau sont des vecteurs du parasite. De ce fait, il est primordial de limiter le transport de ces derniers afin d'éviter la contamination de zones saines. Les déchets verts ne doivent pas être laissés sur la rive ni broyés ni enfouis car ils permettent au parasite de se disséminer. **Les déchets d'abattage doivent donc être brûlés sur place.**

A la suite d'abattages d'arbres contaminés ou de tailles, il est important de **désinfecter le matériel** avec de l'alcool à 90°, afin de ne pas contaminer les prochains végétaux à tailler. Il est recommandé de rincer les engins de terrassement et les bottes des intervenants.

Une meilleure gestion de la ripisylve peut contenir la maladie :

- dans les zones à peuplement monospécifique d'aulnes : pratiquer des coupes préventives afin de favoriser le développement d'autres espèces. Il est possible de planter des frênes ou des saules par exemple.
- dans les zones contaminées : privilégier un recépage partiel des arbres afin d'assurer un rajeunissement de la population et une hétérogénéité dans l'âge du peuplement. C'est un moyen de lutte contre une propagation trop rapide de la maladie. Pour ce faire, il faut couper le plus bas possible car cela favorise la cicatrisation et la vigueur des rejets. Dans le cas d'une cépée, il faut couper l'ensemble des brins. Même sur un arbre dépérissant, les rejets restent sains pendant plusieurs années, s'ils ne sont pas réinfectés. En effet, le parasite semble incapable de transiter de la souche vers les rejets. Il faut s'assurer que la cépée aura assez de soleil pour repartir.

Pour rappel, le dessouchage est interdit tout comme l'utilisation de produit phytosanitaire au bord des cours d'eau qui, de toute façon, sont inefficaces sur le parasite.

EVITER LE TRANSPORT DE TERRE, D'EAU ET DE MATERIEL VEGETAL
EVITER LE BROYAGE ET L'ENFOUISSEMENT DES DECHETS VERTS
BRULER LES DECHETS DE COUPE
NETTOYER ET DESINFECTER VOTRE MATERIEL APRES UTILISATION DANS UNE ZONE CONTAMINEE
PLANTER UNE RIPISYLVE DIVERSIFIEE ET NON MONOSPECIFIQUE D'AULNE

ARRÊTONS L'INVASION !

DES ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Qu'est ce qu'une plante exotique envahissante ou invasive? Seules les espèces répondant à l'ensemble des critères suivants sont considérées comme envahissantes :

- elles ont été **introduites par l'homme**, de manière volontaire ou accidentelle, ce sont des espèces dites « exotiques »,
- elles sont capables de **survivre et de se reproduire dans leur nouveau milieu,** on dit qu'elles se naturalisent,
- elles présentent un **grande capacité de dispersion** conduisant à une forte augmentation de leur population. Leur développement va nuire aux espèces et à la biodiversité locale.

Seule une petite partie des plantes exotiques devient envahissante. Heureusement, la plupart d'entre elles ont été introduites car elles nous sont utiles. Nous pouvons citer le cas de la pomme de terre ou de la tomate qui sont des plantes exotiques mais non invasives.

RENOUEE DU JAPON (*Reynoutria Japonica*)

Origine : Extrême Orient, introduite en France en 1939.

Description : Grande plante vivace d'1 à 2 mètres. Ses tiges sont creuses et rougeâtres, semblables à des cannes de bambou. Ses feuilles sont ovales, pointues et d'un vert clinquant. La renouée fleurit d'août à septembre. Ses fleurs sont petites, blanches et en grappe.

Tige de renouée en zigzag

Reproduction : Chez nous, elle ne se reproduit que par les rhizomes.

Conséquences : La renouée du japon déstabilise les berges, empêche la bonne circulation de l'eau, peut créer des tunnels de végétation, rentre en compétition avec les autres espèces végétales et empêche les plantes locales de s'installer.

Destruction : A ce jour, aucune technique satisfaisante n'est connue; Des moyens existent pour limiter son expansion et ramener de la diversité floristique. Il s'agit d'arracher les jeunes plants, d'effectuer une coupe répétée des grands pieds (3-4 fois/an) et de planter des espèces locales.

Feuille de renouée

A NE SURTOUT PAS FAIRE !

♦ **Ne surtout pas broyer ni faucher**. Un fragment de moins d'un cm est capable de prendre racine et de donner une nouvelle plante. Au bord des cours d'eau ou des routes, ce type de dissémination peut causer la colonisation des berges sur de grande distance.

♦ Ne pas planter de renouée dans un objectif paysager.

Massif de renouée du Japon

LES PRECAUTIONS A PRENDRE !

♦ Brûler et stocker les résidus de coupe, d'arrachage, les jeunes pousses ou encore les rhizomes sur une aire adaptée (bétonnée, bâche plastique...) et éloignée des cours d'eau.

♦ Nettoyer très soigneusement tous les engins ayant circulé sur des terres envahies et/ou les outils ayant été en contact avec de la renouée.

BALSAMINE GEANTE ou de L'HIMALAYA

(Impatiens glandulifera)

Origine : Himalaya, introduite en France au début du XX^{ème} siècle.

Description : Grande plante annuelle vigoureuse. Tiges creuses, vertes à pourpres. Fleurs nombreuses, roses, violettes ou rouges. Floraison de juin à septembre. Les fruits ressemblent à des capsules allongées qui éclatent quand ils sont mûrs, projetant ainsi les graines jusqu'à 2 mètres.

Pied de balsamine

Conséquences : Déstabilisation des berges, empêche la bonne circulation de l'eau, entre en compétition avec les espèces locales.

Destruction : Fauchage ou arrachage avant ou après la floraison, pâturage.

A NE SURTOUT PAS FAIRE !

♦ Ne pas éclater les fruits ,même si c'est rigolo, car cela dissémine les graines. Un pied peut produire jusqu'à 700 graines.

♦ Sur la Risle aval, la balsamine n'est pas présente partout et peut être contenue, il suffit d'être très vigilant. Elle est principalement présente sur le torrent sur la commune d'Authou.

Fruits de balsamine fermé et éclaté pour disperser les graines

L'ARBRE AUX PAPILLONS ou BUDDLEIA DE DAVID (*Buddleia davidii*)

Origine : Asie, introduit en France en 1895.

Description : Le Buddleia est un arbuste de 2 à 5 m de hauteur. Ses fleurs peuvent être blanches, roses, violettes ou bleues. Ses feuilles sont ovales de couleur verte à grisâtre. On peut le confondre avec le lilas en raison de son inflorescence en longs épis.

Arbuste de Buddleia

Floraison : Elle a lieu du mois de juin au mois de septembre.

Conséquences : Cet arbuste entre en compétition avec les espèces locales. Il modifie profondément la composition de la flore et de la faune des milieux aquatiques où il a été introduit. De plus, le buddleia contient des molécules toxiques, ce qui explique qu'il ne soit pas manger par les herbivores. Il modifie profondément la composition du sol ce qui empêche définitivement la flore locale de s'y réinstaller.

Fleur de Buddleia

Destruction : L'abattage est la seule méthode de lutte.

A NE SURTOUT PAS FAIRE ! L'arbre aux papillons est bien considéré comme une plante envahissante au bord des milieux aquatiques. Pourtant, il est encore vendu dans les pépinières. Pour lutter contre son implantation, il est vivement recommandé de ne pas en acheter.

BERCE DU CAUCASE (*Heracleum mantegazzianum*)

Origine : Caucase, introduite en Europe de l'Ouest au XIX^{ème} siècle.

Description : Grande plante de 2 à 5 mètres. Tiges recouvertes de poils blancs et de nombreuses tâches de couleur rouge, creuses et cannelées. Feuilles pouvant aller jusqu'à 1,5 m de large et 3 m de long. Ombelles à fleurs blanches de 20 à 50 cm de diamètre. Les fleurs sont présentes en nombre supérieure à 50.

Floraison : Elle a lieu entre juin-juillet.

Conséquences : Déstabilise les écosystèmes, nuit à la biodiversité (forte concurrence) et contribue à l'érosion des berges.

ATTENTION : la sève de cette plante provoque des réactions cutanées douloureuses ressemblant à des brûlures (menace pour la santé). Pour les manipuler, il est vivement recommandé de mettre des vêtements larges , des lunettes et des gants (attention aux projections de gouttelettes qui peuvent imprégner les vêtements).

Destruction : Après s'être correctement protégé, coupez les individus sur pieds au niveau du collet avant la montée en graines. Revenir 3 semaines après, et renouvelez l'opération en déracinant à 10-15 cm de profondeur les plants. Eliminez les ombelles en cours de fructification et les graines par incinération et non par compostage.

En cas de contact avec la sève de la Berce... Lavez soigneusement la peau à l'eau froide, changez les vêtements qui ont été imprégnés même si la peau paraît normale. L'effet de sensibilisation persiste plusieurs jours. Evitez toute exposition au soleil pendant une semaine environ et protégez les zones exposées à la lumière solaire par une crème de type écran total. Si il y a une apparition d'une réaction (rougeur, gonflement), consulter immédiatement un médecin.

AIDEZ-NOUS

Vous avez peut-être des plantes invasives dans votre jardin ! Aidez-nous à les localiser, nous vous expliquerons comment vous en débarrasser... (quand cela est possible).

Il ne faut pas enlever vous-même une plante envahissante sans connaître ses stratégies de dissémination. Et oui, arracher une plante peut parfois accroître de manière considérable sa prolifération!!!

CES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES SUR LES PLATEAUX, AUX BORDS DES ROUTES ET DES CHEMINS DE RANDONNÉE. CHACUN A UN RÔLE À JOUER POUR LUTTER CONTRE LEUR DISSÉMINATION.

SOYONS TOUS VIGILANTS

INF'EAU PRATIQUE

La rivière : une poubelle ?

Des déchets, des déchets, encore des déchets....

Au gré de nos prospections dans le cadre du Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien, des observations pas toujours reluisantes ont été faites dans la vallée. Voilà un constat peu flatteur pour une si jolie vallée et une rivière normande aux multiples attraits (pêche, canoë-kayak, randonnée).

Malgré quelques réalisations de nettoyage notamment par les clubs de canoë, les déchets jonchant la rivière persistent et sont de différentes natures : bouteille en verre/plastique, canette aluminium, déchets plastiques et métaux, tôle, pneus, gravats...

Que l'on soit riverain, usagers des milieux ou simplement de passage, ayons une pratique citoyenne : ne jetons plus, trions les , rapportons les dans les lieux appropriés (poubelles individuelles, collectives ou en déchetterie).

La rivière est un milieu de vie pour de nombreuses espèces faunistiques et floristiques (poissons, insectes, herbiers, ...) et permet aux usagers de l'eau de profiter d'elle pour leur passion.

Il faut savoir que le déchet lorsqu'il n'est pas déposé au fond de l'eau ou retenu par un embâcle et/ou un ouvrage, arrive, après bien des aventures, à la mer pour la polluer et « nourrir » les poissons que nous consommons.

Déchets variés sur la Risle

ET SI ON S'AMUSAIT ?

A LA DECOUVERTE DE LA RISLE

Le principe du jeu est de localiser le lieu représenté sur la photographie. Bien évidemment, celles-ci ont été prises dans notre belle vallée de la Risle généralement d'un pont. Oui mais lequel?. A vous de chercher.

PHOTOGRAPHIE A

PHOTOGRAPHIE B

PHOTOGRAPHIE C

Solution du « mot caché »: tourbières (lettre n°1)
Solution de « A la découverte de la Risle » dans le prochain numéro

GLOSSAIRE

Cépée : ensemble des rejets nés sur une souche après la coupe.

Collet : Le collet est une partie de la plante qui est comprise entre la tige et les racines. En termes plus techniques, il s'agit de la zone de transition entre le système racinaire et la tige feuillée des arbres.

Embâcle : accumulation de débris le plus souvent végétaux obstruant le lit du cours d'eau.

Monospécifique : une seule et même espèce.

Mycélium : ensemble de filaments ramifiés d'un micro-organisme.

Recépage : technique de taille consistant à couper des tiges de faible diamètre au ras du sol, pour que l'arbre produise de nouvelles pousses.

Rhizome : tige souterraine et parfois subaquatique remplie de réserve alimentaire.

Ripisylve : Elle correspond aux bandes boisées et herbacées situées le long des cours d'eau. Son rôle est de maintenir les berges, de limiter certaines pollutions et de contribuer à la diversité des habitats.